



Outremer Formation

FORMATION

SANTE, SECURITE & CONDITIONS DE TRAVAIL

PROGRAMME DE LA FORMATION

✓ OBJECTIFS

- Maîtriser les obligations pesant sur l'employeur en matière d'hygiène et de sécurité
- Prendre conscience des risques professionnels y compris les risques psychosociaux
- Mettre en place des outils de détection des risques professionnels afin de les prévenir

✓ PUBLIC

- *Profil des stagiaires*
 - Membres élus du Comité Economique et Social, personne en charge de la sécurité
- *Prérequis*
 - Aucune connaissance préalable n'est nécessaire pour suivre ce programme de formation

✓ DUREE

- 3 jours, soit 21 heures

OUTREMER FORMATION – Tél 06 92 66 46 45

Mail : contact@outremerformation.com – Site : outremerformation.com

SAS LEU PORTAIL

N° Siret : 830 585 766 00017 - APE : 6312Z - N° de déclaration d'activité : 04 97 31557 97
Impasse de La Falaise - 97436 SAINT LEU





✓ CONTENU DE LA FORMATION

- **Connaître les acteurs de la sécurité et se conformer à leurs exigences**
 - Les acteurs internes : CHSCT, délégués du personnel, etc...
 - Identification des rôles et missions des acteurs externes : inspection du travail, médecine du travail, etc...
 - Gestion des relations avec les administrations et les autres acteurs concernés
 - Respect des obligations administratives (déclarations obligatoires, mise en place des registres, vérifications, etc.)

- **Identifier les obligations auxquelles votre entreprise doit se conformer**
 - L'obligation générale de sécurité
 - L'obligation de résultat
 - L'obligation de prévenir la pénibilité
 - La mise en place d'actions de formation à la sécurité
 - Les obligations de déclaration d'accidents du travail et des maladies professionnelles
 - Obligation de consultation du CSE
 - L'obligation d'évaluer la conformité dans une entreprise

- **Identification et évaluation des risques SST**
 - Connaître les différents types de risques SST (y compris les risques psycho-sociaux et les facteurs de pénibilité) dans l'entreprise
 - Évaluer et hiérarchiser ces risques
 - Mettre à jour son document unique et "le faire vivre" et en faire un outil stratégique

- **Architecture et principes d'organisation juridique de la santé et sécurité au travail en France**
 - Le champ d'application de la législation en matière de santé sécurité
 - L'obligation d'évaluation des risques
 - Comment réaliser le DUERP ?
 - Les champs d'intervention de prévention des risques

- **Evaluer les responsabilités en cas d'accident du travail**
 - Responsabilités civiles et pénales impliquées lors d'une infraction à un règlement
 - La délégation de pouvoir et ses conditions de mise en œuvre
 - Les sanctions encourues en cas d'accident

- **Focus particulier sur l'accident du travail et la maladie professionnelle**
 - Concept et définitions
 - La faute inexcusable et la responsabilité pénale
 - Méthodes d'analyse
 - Illustration par l'arbre des causes

- **Les droits des salariés**
 - Le devoir de respecter le règlement intérieur et les consignes de sécurité
 - Effectuer le travail en conformité avec les instructions données
 - Le danger grave et imminent : notion et procédure
 - Le droit d'alerte et de retrait.



- **La formation à la sécurité**
 - A qui est destinée la formation collective à la sécurité ?
 - La formation à la sécurité renforcée, qui est concerné ?
 - Les formations spécifiques.

- **Les prérogatives des instances représentatives du personnel en matière de santé et sécurité au travail**
 - Le droit d'effectuer des visites d'inspection
 - Le droit d'enquête en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle ou de danger grave et imminent
 - Les expertises

- **Le compte professionnel de prévention C2P**

- **La commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT)**

✓ **MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT**

• **Moyens pédagogiques**

- Nous privilégions une démarche pédagogique active et participative avec l'apprentissage de savoirs et méthodes pouvant être directement mis en pratique au retour de la formation.
- Notre démarche pédagogique alterne les exposés du formateur et les études de cas.
- Des exercices pratiques et des mises en situation permettent de faire la synthèse des thèmes traités.

• **Moyens techniques**

- Les stagiaires sont accueillis dans des salles dédiées à la formation et entièrement équipées.

• **Moyens d'encadrement**

- Cette formation est assurée par un consultant, formateur professionnel pour adultes, justifiant d'une expertise significative en ressources humaines, relations sociales, droit social, santé, sécurité et conditions de travail doublée d'une solide expérience en face-à-face pédagogique.
- Formateur agréé par arrêté préfectoral pour les formations des membres élus du CSE et référencé auprès de la DIECCTE en qualité d'Intervenant en Prévention des Risques Professionnels

✓ **SUIVI ET EVALUATION**

• **Suivi de l'exécution**

Feuille de présence signée par les apprenants et le formateur par demi-journée et remise d'une attestation de présence individuelle.

OUTREMER FORMATION – Tél 06 92 66 46 45

Mail : contact@outremerformation.com – Site : outremerformation.com



- **Evaluation**

- Avant la formation : les participants seront invités à s'exprimer sur leurs attentes ce qui permet de valider l'adéquation entre leurs objectifs individuels et la formation.
- Pendant la formation : des évaluations formatives jalonnent l'apprentissage.
- A la fin de la formation : les participants seront invités à remplir une feuille d'évaluation afin de mesurer leur satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement, de la prestation du formateur. L'évaluation sera également réalisée à partir d'exemples opérationnels et d'exercices pratiques figurant dans un dossier d'activité remis aux participants en début de formation.
- Après la formation : un questionnaire d'évaluation sur l'impact de la formation dans l'entreprise est adressé sous deux mois.

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.

✓ ORGANISATION DE LA FORMATION

- Les stagiaires sont accueillis dès 8h00 autour d'un café/thé et une pause est également prévue en milieu de matinée. Les stagiaires ont, pendant toute la journée, accès à de l'eau fraîche.
- La formation se déroule par journée de 7 heures, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Type de formation : Inter/intra entreprise, en centre ou sur site. Continue ou discontinue, en présentiel.

OUTREMER FORMATION – Tél 06 92 66 46 45

Mail : contact@outremerformation.com – Site : outremerformation.com